

LE syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 16 janvier 2014

*CTL du 16 janvier 2014***COMPTE RENDU**

Les représentants de **FO DGFIP**, ainsi que les autres organisations syndicales avaient boycotté la première convocation du CTL. Nous avons décidé de nous rendre à cette seconde convocation avant tout pour dénoncer le profond malaise qui s'accroît dans les services et qui ne pourra que se développer avec ces nouvelles suppressions d'emplois.

Nous avons en préambule, fait la déclaration liminaire suivante :

"Monsieur le Président,

La démarche stratégique se met en œuvre à la DGFIP au service d'une politique d'austérité qui met en péril l'Etat et les services publics.

FO DGFIP conteste sa mise en application rampante.

Les représentants du personnel **FO** souhaitent vous faire part de leur très forte inquiétude concernant notre avenir.

Voici pour mémoire un aperçu des réformes en cours ou à venir dans notre Direction:

- ↪ la gestion des procédures collectives transférée dans les PRS,
- ↪ les fusions des secteurs d'assiette des SIP et le rapatriement du recouvrement des créances fiscales dans les SIP qui fera partie de cette fusion,
- ↪ le scannage des 2042,
- ↪ une probable future fusion des SIE-SIP,
- ↪ la création de pôles patrimoniaux départementaux,
- ↪ la poursuite de la fusion SIP Cadastre malgré les bilans catastrophiques,
- ↪ la mutualisation des personnels informatiques,
- ↪ la régionalisation des services RH et de comptabilité,
- ↪ la création des centres d'encaissement pour la CDC,
- ↪ la création des Offices nationaux des payes,
- ↪ les centres nationaux des pensions,
- ↪ la volonté gouvernementale de créer des statuts interministériels.

Quel est selon vous l'avenir de notre réseau lorsque tout cela sera en place ?

FO DGFIP demande l'arrêt immédiat de toutes ces réformes qui sont des conséquences directes de la démarche stratégique !

Après l'élaboration des plans stratégiques directionnels, commande issue de la MAP, dont la seule vocation est d'organiser les services en fonction des milliers de suppressions d'emplois programmés dans les prochaines années, le courrier signé par les Ministres le 29 octobre sur la mutualisation des fonctions transverses s'inscrit dans cette même politique de destruction des services publics et la remise en cause du Statut de la Fonction Publique.

Outre la méthode, particulièrement méprisante pour les personnels et leurs représentants, les décisions actées unilatéralement et celles programmées viendraient, de l'aveu même des Ministres, "bouleverser les modes de fonctionnement bien établis".

FO DGFIP demande le retrait immédiat de cette note et l'abandon des décisions prises.

Les services sont exsangues et le problème principal de ce malaise est le manque de personnel ! Ce manque va encore s'accroître après les futures suppressions d'emplois en 2014. Ces dernières devraient s'élever à 7 suppressions et touchent en priorité la catégorie C !

FO DGFIP s'y oppose et exige le recrutement immédiat du personnel nécessaire au bon service des missions et appelle l'ensemble des agents à se mobiliser fortement pour leur survie !

Nous avons boycotté la première convocation à ce CTL, notre participation aujourd'hui ne cautionne, en aucune manière, ces suppressions, bien au contraire, nous y sommes plus que jamais foncièrement opposés. Mais conscients de l'importance du mandat qui nous a été confié par les électeurs, notre présence vise, avant tout, à marquer le profond rejet de la politique menée sur les emplois depuis bientôt 10 ans et à pointer le malaise grandissant, qui touche tous les services et surtout l'ensemble des agents de tous grades."

Le Directeur s'est borné à répondre sur un point spécifique : la nationalisation du service des pensions et sur l'évolution nécessaire des services.

Nous lui avons rappelé que si **FO** n'était pas opposé à des adaptations, l'ensemble des agents ont bien été contraints de le démontrer au long de ces années, sans réelle reconnaissance . Mais la position prise par la DGFIP , de tout conduire à marche forcée, au mépris des situations personnelles des agents, nous entraîne droit dans le mur. Pour ces raisons nous avons refusé de participer au débat, laissant l'administration face à ses responsabilités.

Aussi après un monologue ayant pour but de justifier les décisions prises, voici les résultats annoncés :

	Filière fiscale		Filière Gestion Publique	
Suppressions	-3 C	Direction SIP de Foix SIE de Foix	- 1A - 2 B - 2 C	Direction Direction et Pamiers ERD et Saverdun
Création	Néant	Néant	+ 1 A + 1 B	Huissier Paierie Départementale
Situation nette	- 3 C		- 1 B - 2 C	

Par rapport au premier tableau diffusé, l'on constate que la Trésorerie de Pamiers perd un emploi au bénéfice de la Paierie Départementale.

Nous avons bien entendu voté contre ces propositions.

Le second point à l'ordre du jour portait sur la départementalisation des procédures collectives.

Les représentants de **FO DGFIP** avaient déjà exprimé leur opposition à cette mesure lors de la déclaration liminaire. Mais pour le Directeur cette décision sera sans un impact réel au sein des services dans la mesure où les Trésoreries conserveraient la déclaration et la prise en charge de ces cotes. Nous aurons l'occasion d'en voir la traduction concrète sur le terrain lors de la mise en place au mois d'octobre. En attendant **FO DGFIP** a voté **contre** cette mesure.

Le volet emploi de cette décision sera examinée lors d'un prochain CTL. Mais aucune création d'emploi n'est prévu au niveau du PRS pour cette nouvelle mission.

Par ailleurs, a été évoqué la mise en place prochaine d'un comité départemental dédié au secteur contentieux afin d'évoquer ces problèmes. Un politicien célèbre disait que "Pour enterrer un débat, la meilleure façon était de créer une commission". A suivre donc...

Enfin dans le cadre des questions diverses, FO DGFIP a demandé, dans le cadre de la mise en place de la dématérialisation, à destination des collectivités locales, dans l'ensemble des Trésoreries si l'acquisition de nouveaux écrans et de micros étaient programmées.

La Direction a un objectif affiché ambitieux pour fin 2014, avec 100 % des communes en dématérialisation et 60 % en "full démat", ce qui suppose un travail sur 2 écrans. Nous avons fait part de notre scepticisme, quand à ces perspectives et rendez vous est fixé à la fin de cette année. Mais sur le plan matériel, l'acquisition de 45 micros et 70 écrans est prévue et financée sur les économies qui seront réalisées au niveau de l'affranchissement. Des pistes nous ont été données pour réaliser ces économies, vieux serpent de mer qui revient périodiquement, mais qui n'a pas trouvé de solution à ce jour. C'est un débat qui aura lieu lors de la discussion budgétaire au prochain CTL.

Jean - Paul BERTRAND

Pierre BONZOM

Représentant titulaire **FO DGFIP**

Représentant suppléant **FO DGFIP**

SYNDICAT

BULLETIN D'ADHESION



NOM : -----PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----



déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à ----- le -----

(signature)

➔ 66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu